

AU FIL DES MOIS



BULLETIN MUNICIPAL
Mars – Avril – Mai – Juin 2021



Photo le long de la Sarre avant débroussaillage



Photo le long de la Sarre avant débroussaillage



Ci-dessus 4 photos après la journée de débroussaillage et de nettoyage du samedi 22 mai

SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE
PAGE 3**



**VIE ASSOCIATIVE
PAGE 13**



**VIE LOCALE
PAGE 16**



**ANNONCES ET BREVES
PAGE 22**

**MAIRIE
1, Rue Yves LE CALVE
56160 SEGLIEN
Tél: 02-97-28-00-66**

**Email: mairie.seglien@wanadoo.fr
www.seglien.fr**

Mentionnés dans la vidéo des vœux de la municipalité aux habitants ainsi que dans le dernier bulletin municipal « *Séglien, au fil des mois* », deux chantiers de grande ampleur ont été programmés sur notre commune avec un début des travaux courant 2021.

En effet, concernant les bâtiments publics, la commune de SÉGLIEN attache une importance toute particulière à ce qu'ils restent fonctionnels, à ce qu'ils soient accessibles à toutes et à tous et à ce qu'ils soient le moins énergivores possible.

Courant 2017 et à notre demande, un technicien de la préfecture du Morbihan est venu nous rencontrer pour une visite de l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public. Si les normes en vigueur étaient, à cette époque, plus ou moins respectées dans les bâtiments visités, il a été notifié que plusieurs aménagements les concernant étaient tout de même à réaliser.

Aussi, et suite au rapport de M. HUCHET, la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité a décidé dans un courrier du 16 janvier 2018 d'accorder à la commune de SÉGLIEN l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur une période avec 3 années de programmation concernant les travaux de mise en accessibilité pour ces ERP (Établissements Recevant du Public) avec la répartition annuelle des dépenses et des travaux.

C'est ainsi que les travaux suivants ont été menés sur et dans différents bâtiments par une programmation annuelle :

- changement des ouvertures extérieures, des fenêtres de toit, de la chaudière, de certains luminaires ainsi qu'une mise en accessibilité renforcée à l'école Arc-en-Ciel
- changement des menuiseries et ouvertures extérieures, de tout le luminaire ainsi que des travaux d'accessibilité à la salle polyvalente Jean FICHET
- construction du commerce de proximité LA TAVARN *Seglian* (épicerie et débit de boissons) répondant intégralement aux normes décrites ci-dessus.

Il reste aujourd'hui deux entités qui n'ont, pour l'instant, fait l'objet que de très peu de travaux : cela concerne les bâtiments implantés au terrain de football (vestiaires, tribune, club-house et buvette) ainsi que la mairie.

Nous souhaitons à la lecture des lignes qui suivent vous informer de l'état d'avancement de ces deux dossiers.

1- Démolition complète des bâtiments existants au terrain des sports et reconstruction à neuf des vestiaires, d'une tribune, d'un club-house et d'une buvette



La commune de SÉGLIEN possède un tissu associatif fort développé et chaque association, dans son domaine respectif, joue un rôle important pour faire vivre et dynamiser notre territoire. Parmi ces associations, il existe l'Entente Sportive Séglien, club de football qui réunit plus de 60 membres dont 40 joueurs licenciés. C'est une véritable chance qu'une association de ce type existe. Véritable vecteur d'intégration et de maintien d'un lien social fort et intergénérationnel sur la commune, l'E.S. SÉGLIEN est une association qui, comme toutes les autres, doit être soutenue par la municipalité.

Créée en 1960, l'E.S. SÉGLIEN aurait dû fêter ses 60 ans en 2020 mais suite à la crise sanitaire, cet événement festif n'a pas pu avoir lieu même si ce n'est que partie remise...

Les vestiaires datent de cette même époque ainsi que le bâtiment contigu qui ont été aménagés et rénovés au fil des années. Cependant, l'état général est aujourd'hui considéré comme très vétuste.

Force est de constater que l'intégralité des bâtiments existants au terrain de football ne respecte plus les normes en vigueur en tant qu'établissement recevant du public (ERP) :

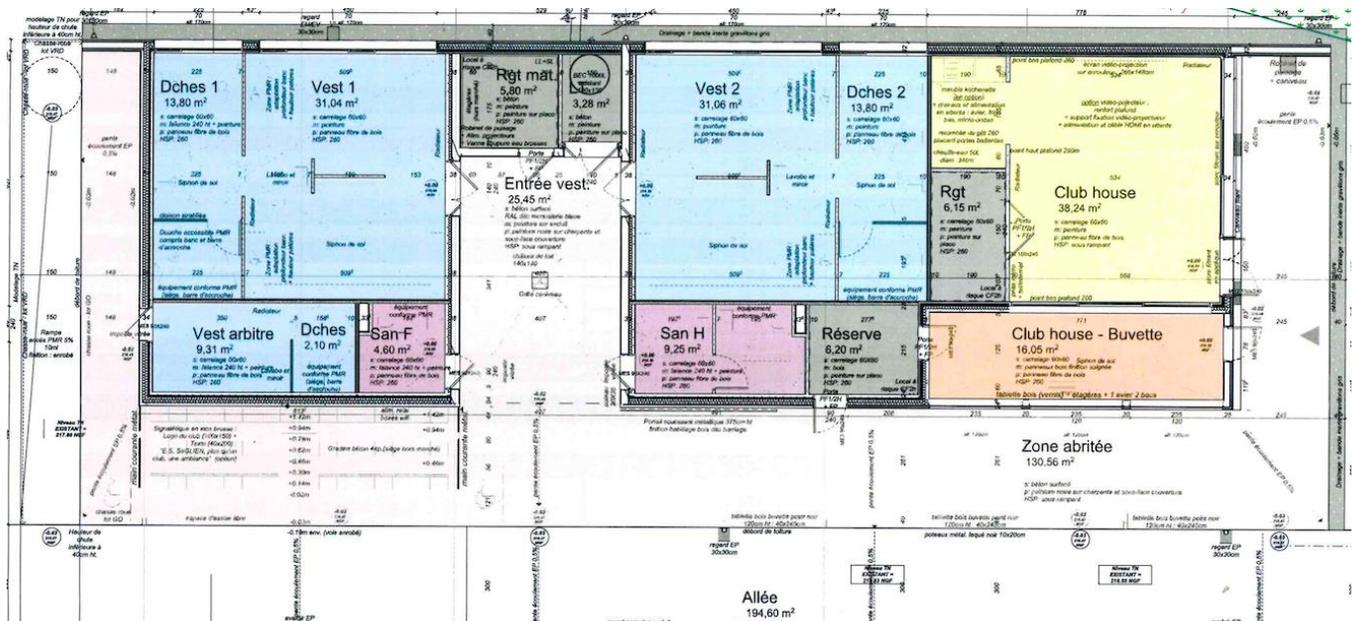
- l'accessibilité des vestiaires et de la tribune pour les Personnes à Mobilité Réduites (PMR) est défectueuse
- le compteur électrique n'a pas la capacité requise en terme de puissance
- les surfaces pour accueillir les joueurs et l'arbitre sont insuffisantes.

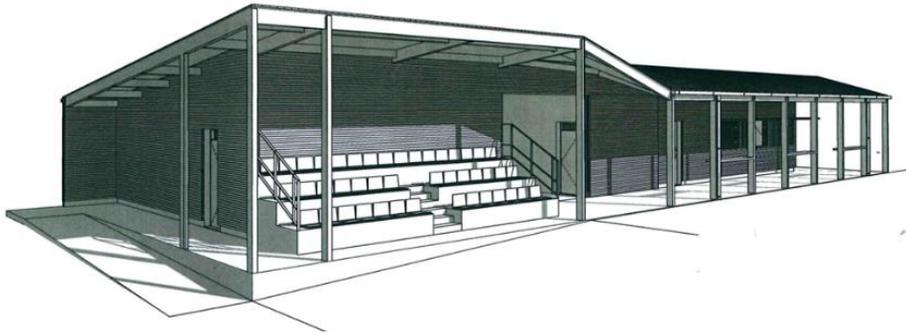
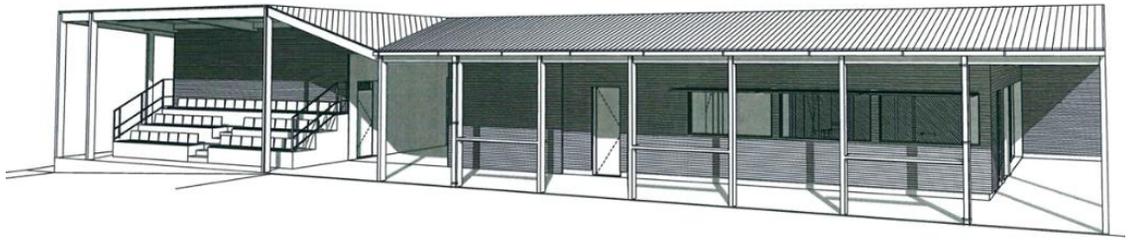
Concernant les travaux à mener au terrain de football, leur programmation a été étalée. Ainsi, en 2018, l'intégralité de l'éclairage du terrain de football a été refait à neuf et en septembre 2019, le city-stade *Seglian Park*, projet porté par les enfants de la commune a été inauguré.

Tout au long des années 2020 et 2021, des rencontres régulières entre les élus, les membres du club de football et les instances du district de football du Morbihan ont permis des échanges fructueux sur le souhait de chacun. Afin de mener une étude approfondie sur ce dossier, la commune de SÉGLIEN a fait appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan. Madame Frédérique FALLET et Monsieur Yannick MAHÉ ont ainsi participé à ces rencontres et étaient également présents lors des visites de complexes sportifs qui ont été organisées sur les communes de PLEUGRIFFET, GUISCRIF et PLOUNEVEZ-QUINTIN.

Ce projet comprend :

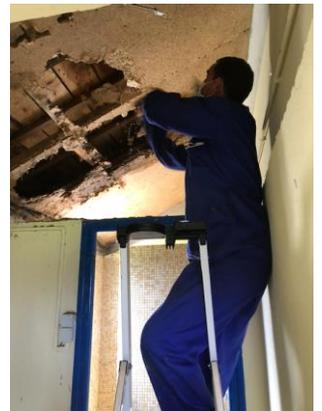
- la construction de vestiaires pour l'équipe locale et l'équipe visiteuse avec salle de douche
- la construction d'un vestiaire pour arbitre avec salle de douche
- la construction de sanitaires accessibles aux joueurs, aux arbitres et au public
- la construction d'un club-house qui servira également de salle d'activité pour les élèves de l'école Arc-en-Ciel
- la construction d'une buvette et son auvent
- la construction de locaux techniques, d'un local de rangement du matériel lié à l'activité sportive, d'un local de rangement des produits de nettoyage
- la construction d'une tribune avec une capacité de 50 places assises





Ce projet s'inscrit dans l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La démolition des bâtiments existants au terrain de football de Séglien ainsi que la reconstruction sont devenues urgentes et nécessaires.

La démolition a été réalisée en régie. La municipalité tient à ce titre à remercier très sincèrement et très chaleureusement les membres de l'E.S Séglien qui ont donné sans compter de leur temps et de leur énergie. Ils ont été systématiquement présents lors des réunions de préparation du projet ainsi que lors des travaux de démolition. Ce travail collaboratif, unanimement reconnu par les élus, a permis de déterminer et de retenir les attentes de chacun, de définir un projet de construction qui allie respect de la réglementation et besoin de l'association. Merci appuyé aux joueurs et dirigeants de l'E.S. SÉGLIEN pour leur investissement sans faille dans ce dossier.



Plus qu'un club, une ambiance...



Le permis de démolir ainsi que le permis de construire ont été validés par le service « Urbanisme » de PONTIVY Communauté, service instructeur compétent en la matière.

Suite au résultat de l'appel d'offre, vous trouverez ci-après les entreprises retenues pour la construction des bâtiments :

Lots	Collectivité / Entreprises	Communes
Maîtrise d'ouvrage	Commune de SÉGLIEN	SÉGLIEN
Maîtrise d'œuvre	Cabinet SET Architectes	NANTES
	FRAERE Architectes	LORIENT
VRD	EURL CHAUVIRÉ TP	MALGUÉNAC
Gros-Oeuvre	Construction LE BIHAN	LANISCAT
Charpente Bois et Métallique	SARL A.C.M.	QUISTINIC
Couverture	JÉGO Couverture	PLUVIGNER
Menuiseries extérieures – Serrurerie	SAS FALHER	ROSTRENEN
Menuiseries Bois	SAS FALHER	ROSTRENEN
Plâtrerie – Cloisons – Plafonds	LE GALL Noël	PLOUNEVEZ-QUINTIN
Revêtement de sols – Carrelage	EURL MOISAN Carrelage	PONTIVY
Peinture	DISSERBO	PLOUGUERNEVEL
Chauffage – Ventilation – Plomberie	SAS TEXIER Jean-Noël	LE SOURN
Électricité	CPS	LOUDÉAC

Les travaux ont débuté sur le site depuis le 5 juillet 2021. Ils vont se poursuivre jusqu'au 7 août inclus. Ensuite, les travaux reprendront après les congés annuels estivaux soit le 30 août 2021. À ce stade, il est prévu un achèvement des travaux fin avril – début mai 2022.



Garants des finances de la commune, vos élus ont, en amont, travaillé la question « financière » de ce dossier. Ainsi, plusieurs dossiers de demande de subvention ont été déposés et défendus auprès des organismes potentiellement financeurs de ce projet. Suite aux réponses reçues, vous trouverez dans le tableau ci-après le plan de financement arrêté :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs		Montant HT
Travaux (toutes entreprises confondues)	456 967,83	État – DETR Dotation d'équipement des Territoires Ruraux		105 000,00
Études préalables (CT, SPS, DO ...) et études de maîtrise d'oeuvre	47 180,38	Département du MORBIHAN – Programme de Solidarité Territoriale		176 451,87
		PONTIVY Communauté		80 000,00
		Fédération Française de Football - FFF		40 000,00
		Commune de SÉGLIEN		102 696,34
TOTAL HT	504 148,21	TOTAL HT		504 148,21



2- Rénovation et extension de la mairie et aménagements de ses abords

Tout comme les bâtiments au terrain des sports, celui de la mairie doit être rénové. Afin de respecter la réglementation en vigueur mais également de « corriger » toutes les déficiences existantes, la commune de SÉGLIEN souhaite rénover complètement le bâtiment actuel de la mairie et y adosser une salle intergénérationnelle neuve qui pourra accueillir outre les réunions du conseil municipal, les cérémonies de mariage, des réunions pour les associations, des expositions ... car il est indispensable pour une commune comme SÉGLIEN de mutualiser au maximum l'utilisation des salles.



Afin de définir les besoins, des rencontres entre les élus et les employés communaux ont permis des échanges fructueux sur le souhait de chacun. Afin de mener une étude approfondie sur ce dossier, la commune de SÉGLIEN a fait aussi appel aux services du CAUE du Morbihan qui nous a accompagné jusqu'au choix du maître d'œuvre à retenir pour la réalisation de ces travaux. C'est le cabinet « LORAND-GUILLOU architectes » qui a été retenu pour accompagner la commune tout au long des différentes phases de pré-travaux et de travaux. Ainsi, le projet comprend :

- la rénovation complète de la mairie (bâtiment actuel) sur 2 niveaux
- la construction neuve d'une salle intergénérationnelle (servant de salle du conseil municipal mais offrant la possibilité d'accueillir d'autres groupes de personnes) en lieu et place des bâtiments de l'ancienne boulangerie LEROY
- la rénovation complète des sanitaires publics existants (accès PMR).

Tout comme pour le futur bâtiment au terrain des sports, ce projet s'inscrit aussi dans l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La rénovation du bâtiment principal actuel mais aussi une augmentation de la surface utile sont devenues (ici aussi) urgentes et nécessaires.

Le bâtiment principal dont la dernière rénovation de grande ampleur date de 1991 (soit 30 ans) ne respecte plus à ce jour les normes en tant qu'établissement recevant du public (ERP) :

- l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est défectueuse
- il n'existe pas de sanitaire prévu pour ces personnes
- l'installation électrique est vieillissante
- les éléments de la structure ne disposent pas d'une excellente tenue face au feu.

En complément, suite au diagnostic visuel réalisé par le bureau structure, les analyses du projet au regard de l'aspect structurel et au regard des réseaux fluides (électricité, chauffage, ventilation, ...) apportent les conclusions ci-après listées :

- humidité très présente sur les parois de la cave par insuffisance de ventilation
- absence de déclencheur manuel au niveau des issues de secours et de diffuseurs sonores pour une bonne audibilité concernant l'alarme incendie
- luminaires existants très énergivores
- chaudière au fioul à déposer
- ouvertures en simple vitrage avec une étanchéité dégradée
- distribution des pièces à repenser : pas de bureau dédié aux élus au rez-de-chaussée lors de la présence des 2 secrétaires. Lors de rendez-vous, obligation de recevoir les personnes soit dans la salle du conseil municipal, soit à l'étage
- aucune discrétion lors de la réception des personnes à la mairie : c'est le couloir d'entrée qui fait office de salle d'attente.

Pour finaliser ce très beau projet de rénovation et d'extension de la mairie de SÉGLIEN, les travaux ne pourront commencer qu'après réception de toutes les demandes de subventions sollicitées, analyse des offres reçues par les entreprises avec leur montant respectif et acceptation du plan de financement par le conseil municipal. En effet, nous savons déjà que de tels travaux auront un coût conséquent et qu'ils ne seront acceptés et validés par vos élus que si le reste à charge de la commune est compatible avec ses capacités financières. A ce sujet, une analyse financière pour ce projet sera demandée auprès des services fiscaux par l'intermédiaire de la Trésorerie de PONTIVY.

Pour autant, il a été décidé au moins dans un premier temps de démolir l'ensemble des bâtiments contigu à la mairie actuelle à savoir le bâtiment servant (à l'époque) de boulangerie au rez-de-chaussée et du logement à l'étage, la pièce du four à pains ainsi que les 2 garages donnant sur la Rue Yves LE CALVÉ (voir photos ci-après). Ces bâtiments de très faible valeur patrimoniale (comme indiqué dans l'étude réalisée par les Communes du Patrimoine Rural de BRETAGNE – CPRB) peuvent aujourd'hui être considérés comme une verrue.



Leur démolition va faire l'objet d'un appel d'offre spécifique auprès des entreprises qui auront jusqu'au 24 septembre 2021 pour déposer un dossier. S'en suivra l'analyse des offres reçues et on peut espérer un début des travaux de démolition courant octobre 2021. Il est précisé que l'ensemble des pierres constituant les bâtiments démolis sera récupéré, conservé et réemployé si les travaux d'extension de la mairie étaient validés.

Changement complet des panneaux des villages de SÉGLIEN

Afin de garantir une meilleure signalétique sur la commune, le conseil municipal a validé le programme de changement de tous les panneaux d'indication des noms des villages de SÉGLIEN.

Après plusieurs réunions sur ce dossier, c'est la société SPME 22 basée à LANVOLLON (22) qui a été retenue pour la passation du marché. Les employés de cette société ont déjà commencé les travaux liés à cette opération par la création de socles ainsi que la pose de fourreaux aux endroits définis pour recevoir les panneaux sur les accotements. S'en suivra la pose sur ces socles des mâts et des panneaux directionnels et de localisation des différents villages.

Pour votre information, ces panneaux respectent la réglementation en vigueur à savoir :

- des panneaux avec une écriture blanche sur un fond noir pour indiquer la localisation du village
- des panneaux avec une écriture noire sur un fond blanc pour les panneaux directionnels.

Pour être complet, concernant les panneaux des villages se situant le long d'une route départementale, leur achat et leur pose sont pris intégralement en charge par le département du MORBIHAN. C'est le cas par exemple pour les villages du « Pont du Logeo » et de « Bobès » où les panneaux sont déjà posés. La demande a également été réalisée auprès du Département pour les villages de « Pendavat », de « Sylvestre », de « Manédervé » et de « Maloré ».



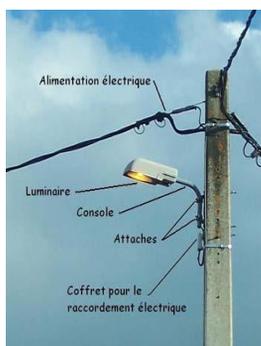
Opération « rénovation de l'éclairage public »

Les membres du comité syndical de MORBIHAN Énergies ont voté la mise en place à l'échelle départementale d'un nouveau programme exceptionnel de rénovation du patrimoine « éclairage public ». Cette action spécifique cible le remplacement de luminaires vétustes et énergivores en place sur poteaux béton par du matériel « Led » performant et évolutif.

Habituellement, MORBIHAN énergies subventionne ce type d'opération à hauteur de 30% soit un reste à charge pour les communes de 70%. Pour cette opération spécifique, le syndicat d'électricité du Morbihan a décidé de participer à hauteur de 60%.

Après échange en conseil municipal, il a été décidé d'inscrire la commune de SÉGLIEN dans ce programme. Ainsi, et malgré plusieurs opérations de ce type menées lors des dernières années, il reste 41 lampes dans le bourg de SÉGLIEN considérées comme vétustes et énergivores. Elles vont donc toutes être remplacées courant septembre 2021. C'est l'entreprise GARCZYNSKI Traploir qui a été retenue pour effectuer ces travaux. Les luminaires à changer se situent dans la rue de Coët-en Fao, la rue Jean-Marie LE FUR, la rue du Clandy, la rue Vintoury, la rue de Noguel, la partie haute de la rue du Presbytère et la partie basse de la rue Yves LE CALVÉ.

En dehors de l'agglomération, les luminaires situés aux carrefours de Groës-Coët et de Lann Blomen vont également bénéficier de ce programme. Enfin, et pour être tout à fait complet, la lampe située sur poteau béton au carrefour près de Kerlouise va, quant à elle, être remplacée par un luminaire solaire.



Projet de renouvellement du parc éolien de Trescoët à SÉGLIEN



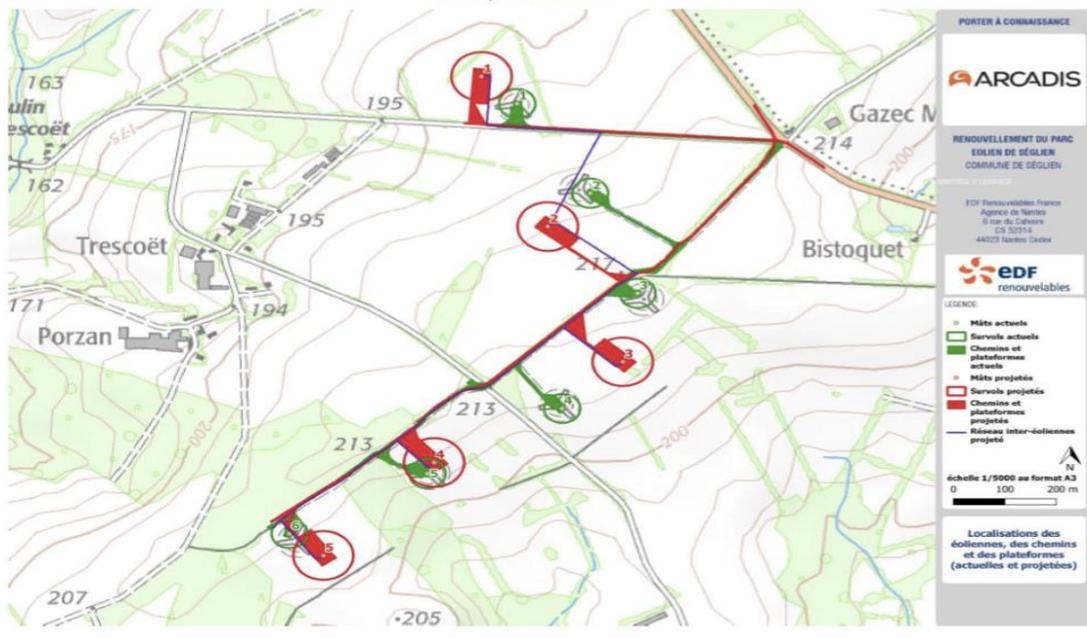
Dans le bulletin municipal « *Séglien, au fil des mois* » paru en mars 2021, il était fait état du projet de renouvellement du parc éolien existant de Trescoët.

Le parc actuel a été initialement développé par la société « Nass&Wind » qui était à l'époque une société de développement. Cela induit qu'à la fin de la construction du parc, cette société l'a cédé. Actuellement, c'est la société Théolia FRANCE, filiale de la société EDF Renouvelables FRANCE qui exploite ce parc. EDF Renouvelables assure la maintenance opérationnelle du parc depuis le centre basé à Noyal-Pontivy.

Comme indiqué précédemment, les 6 éoliennes existantes, mises en service en décembre 2006, développent une puissance totale de 9 MW. L'obligation d'achat de l'électricité produite arrive à échéance en décembre 2021. Le poste de livraison est relié au poste source de Locmalo distant de 6,5 kms.

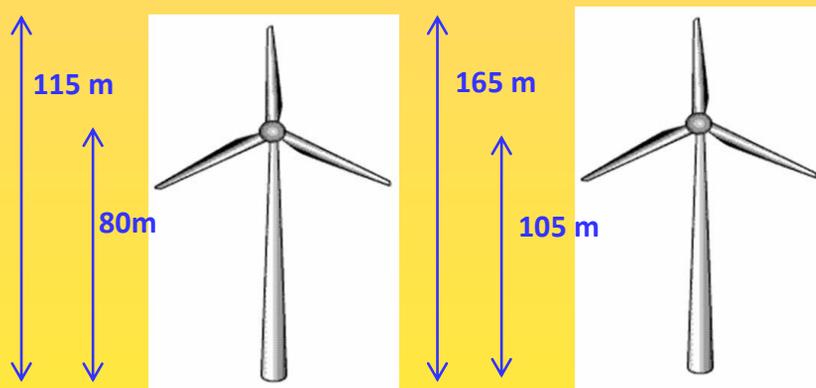
Le projet de modernisation du parc consiste à remplacer les éoliennes actuelles par des modèles plus récents. Les éoliennes seront plus puissantes et plus hautes. Chacune d'entre elles développera une puissance unitaire de 3 MW. Le périmètre d'implantation des nouvelles machines étant identique à celui existant et afin de respecter les distances techniques entre elles, ce sont 5 éoliennes qui seront implantées à la place des 6 actuelles.

Le projet prévu L'implantation



Vous trouverez ci-après un tableau récapitulant certaines données avant et après la modernisation du parc :

	Parc actuel	Futur projet
Nombre d'éoliennes	6	5
Hauteur	Nacelle : 80 m Hauteur de pôle : 115 m	Nacelle : 105 m Hauteur de pôle : 165 m
Puissance	9 MW	15 MW
Production	16 GWh	30 GWh
Consommation	7 600 personnes	14 500 personnes
Habitation la plus proche	405 m	510 m



Lors de son intervention devant le conseil municipal en date du 10 juin 2021, M. Timothée DEGRACE, chef de projet chez EDF Renouvelables FRANCE, a indiqué que les fondations actuelles seront entièrement démantelées afin de respecter la réglementation en vigueur. Le démarrage des travaux ne pouvant pas avoir lieu durant la période de nidification (soit entre le 1er mars et le 31 juillet), il est prévu au plus tôt courant deuxième semestre 2022. Le démantèlement pourra durer de 3 à 5 mois, la construction de 8 à 12 mois (en partie en parallèle du démantèlement) soit une durée totale de travaux estimée entre 10 et 14 mois.

La prochaine étape dans la modernisation du parc sera l'installation d'un mât de mesure du vent en limite nord du parc actuel prévue en septembre-octobre 2021.

La municipalité aide à la vaccination de ses habitants

Suite à la demande légitime d'une habitante de Séglien, la municipalité a décidé d'apporter son soutien aux personnes les plus fragiles dans le cadre du programme de vaccination mis en place suite à la pandémie liée à la Covid-19.

Ce sont d'abord toutes les personnes de 75 ans et plus qui ont été contactées par le secrétariat de la mairie afin de savoir si elles souhaitaient se faire vacciner ou non, puis respectivement les tranches d'âge de 70 à 75 ans et de 65 à 70 ans.

Pour celles qui ont répondu favorablement, la commune s'est chargée de leur réserver un créneau (jour et horaire) auprès du Centre Hospitalier de Centre Bretagne de Noyal-Pontivy pour les deux injections prévues.

Pour les personnes ne pouvant pas se rendre sur site, la municipalité a mis en place une navette qui comprenait le transport aller-retour gratuit des personnes de leur domicile au centre de vaccination.

Ce sont ainsi plus de 40 ségliennaises et ségliennais qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

Nous tenons à remercier très chaleureusement le service Pôle Médico-Technique et plus particulièrement Mme Chantal GASTINEAU, et ses collaborateurs.trices pour leur disponibilité, leur dévouement et leur engagement sans faille.

Malgré des résultats en amélioration en ce début de période estivale, surtout, **continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches.**



Gardons SÉGLIEN propre

La municipalité de SÉGLIEN attache une importance extrême à la propreté de son territoire. Suite à la rencontre avec Michel BACON, habitant de CLÉGUÉREC et référent de ce type d'action déjà menée sur d'autres communes, les élus ont fait appel aux bénévoles de la commune afin de procéder au ramassage des déchets et des détritrus sur les routes communales mais aussi départementales qui traversent SÉGLIEN. Ainsi, entre le 22 mars et le 3 avril, ce sont une quinzaine de personnes de la commune, regroupant des bénévoles et des élus, qui ont mené cette action citoyenne et on peut dire que la pêche a été malheureusement très fructueuse : bouteilles en verre, cannettes, ferraille, bâches, pneus, télévision, plastique, tôles ondulées, emballages de fast-food, bidons d'huile ... jonchaient les fossés !!! Environ 5m³ de déchets ont été collectés !

La municipalité, par l'intermédiaire du maire et de Patrick POMMÉ, adjoint en charge de ce dossier, tient à remercier chaleureusement Anne, Brigitte, Caroline, Josiane, Kristine, Marie-Christine, Daniel, Dominique, Jo, Marc, Michel, Patrick ainsi que 3 jeunes demoiselles qui ont oeuvré pendant 2 semaines sur leur temps libre afin que les routes de SÉGLIEN retrouvent leur propreté.

Garder propres les abords des routes est l'affaire de toutes et de tous et il est donc demandé à tout un chacun de ne rien jeter par les fenêtres des véhicules, de déposer les détritrus dans les containers ou poubelles prévu-e-s à cet effet, de conserver vos déchets et de les déposez chez vous et de déposer les déchets volumineux dans les déchetteries appropriées.



Les bénévoles et tous les déchets ramassés



Les militaires devant la carte du prochain circuit



Camions militaires

EXERCICE MILITAIRE

Dans le cadre d'un exercice militaire mené par l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, plusieurs élèves-officiers ont établi leur campement à SÉGLIEN pour la nuit du vendredi 18 juin et ont marché à travers la commune le samedi 19 juin.

Cet exercice prend le nom de « raid infiltration » en autonomie : les élèves officiers, marchant de jour comme de nuit, à travers les bois et les champs, ont pour mission de traverser le département sans se faire déceler par des éléments militaires qui leur font face.

Joyeux anniversaire ANDRÉ

André GUÉGAN a fêté ses 100 ans le 20 avril 2021, chez lui, en présence de membres de sa famille, de représentants de la municipalité, du personnel du SADI et du SSIAD lui permettant de rester dans cette maison qu'il a construite de ses mains. Ce fut une journée remplie de belles attentions : des visites, des appels en Visio avec les membres de la famille vivant pour certains à plusieurs milliers de kilomètres, des cadeaux, etc... Parmi les cadeaux figurent paniers garnis, sculpture en pierre offerte par son ami, Gaston LE FUR, livre photo et film retraçant son histoire...

Né à Séglien, il vécut son enfance à Kermadio, Locmaria et Manégazec. À 12 ans, il obtient son certificat d'études. À 14 ans, il quitte l'école, pour suivre ses parents, pour le travail de saisonnier en Beauce, à St Germain de la Grange ou Bazoches sur Guyonne, au grand regret de son instituteur qui voyait tout le potentiel du jeune homme.



André et l'équipe du SADI

Au début de la guerre, en 1940, il est appelé comme nombre d'autres jeunes, pour aller travailler en Allemagne. Mais aussitôt, il rentre en Bretagne, à vélo ! de Bazoches-sur-Guyonne vers Séglien, soit un périple d'environ 450 kms, qui durera 3 jours.

Il entre, peu de temps après, dans la Résistance, et participe, le 27 juillet 1944, au combat du maquis de Guerlogoden. Peu reconnu pour ces faits, il en est aujourd'hui le dernier représentant.

Le 22 octobre 1945, il s'unit à Marie avec qui il a 2 filles : Christiane et Yvonne (†). Au fil de sa vie, il fut très impliqué sur la commune, en tant que sportif, membre actif du CCAS, du club des anciens et fervent bénévole pour les travaux de restauration et d'entretien de la chapelle de Locmaria.

Proche de la nature, il aimera passer son temps libre à la pêche et à la chasse. Aujourd'hui, il déplore la disparition de certaines espèces d'oiseaux, alouettes, martinets mais apprécie le passage de ses petites mésanges venant picorer sur sa terrasse. Sa femme est actuellement en maison de retraite mais 2020 restera néanmoins gravée comme étant l'année de leurs noces d'Albâtre pour 75 ans de mariage !



André et son ami Gaston

Ses 7 arrière-petits-enfants sont fiers de leur arrière-grand-père qui est aujourd'hui, non seulement le doyen de Séglien mais aussi sa mémoire vivante !

Sa devise : « **Au crépuscule de notre vie, l'important n'est pas de se retourner pour contempler la suite des "succès" que nous avons eus dans l'existence ! L'important est d'avoir vécu de nombreuses aventures, heureuses ou malheureuses et d'avoir fait le plus souvent de notre mieux !** »



André, en compagnie de sa fille Christiane
et de 2 de ses 4 petits-enfants Cécile et Émilie
(Myriam et Yoann, absents sur la photo pour cause d'éloignement géographique)

Commémoration armistice 8 mai 1945

Suite aux mesures sanitaires mises en place, le 8 mai 2021 fut une fois de plus célébré en petit comité avec Laurent Ganivet le maire, deux élus, le président et un membre de l'UNC – AFN.



Drapeaux Breton, Français et Européen



De gauche à droite :
Gaston LE FUR (président de l'UNC-AFN)
Patrick POMME (adjoint et référent « défense »)
Laurent GANIVET (maire de Séglien)
Joseph PERRON (membre de l'UNC-AFN)
Jean-Michel LERAY (1^{er} adjoint)



Les enfants de Maternelle chantent « à la volette »



Les élèves du CE1 au CM2 présentent leurs danses

Quand la musique est bonne... à Séglien!!

La fête de la musique s' est déroulée le vendredi 2 juillet à Séglien.

Nous avons tous apprécié de nous retrouver pour un moment de partage et de convivialité.

Les élèves de l'école Arc-en-ciel ont lancé la soirée avec comptine pour les plus petits et chorégraphie rythmée pour les plus grands, très jolie façon de débiter la soirée!!!

Les petits artistes ont ensuite tourné et tourné sur un manège offert par la municipalité entre bonbons et ballons.

Pour cette édition 2021 la programmation était variée, le conservatoire de musique de Pontivy nous a offert un spectacle entre chant et morceaux pop rock . La musique Bretonne a fait danser les spectateurs sans oublier la démonstration de zumba par Hélène Deruelle qui a enflammé la piste de danse. La soirée s' est terminée sous quelques gouttes de pluie mais avec de très belles reprises de rock du groupe Catch 22.

MERCI à tous les artistes pour ce spectacle mémorable!!!

L'amicale laïque qui avait en charge l'organisation de cette fête de la musique remercie les personnes qui ont aidé au bon déroulement de l'événement que ce soit au niveau du montage des chapiteaux et du matériel, de la sonorisation, ou plus simplement à la bonne tenue du barbecue et au régal des gourmands qui ont dégusté galettes-saucisses, crêpes ou casse-croûtes!!!

Bon été à tous et à l'année prochaine pour une nouvelle édition de la fête de la musique!!!



Les élèves du Conservatoire de musique



Groupe de musique Bretonne



Un grand merci à Christine et Patrick pour la gestion du barbecue

LE PARDON DE SAINT JEAN

« Les rogations » ont eu lieu cette année le 4 mai 2021 à St Jean. Une douzaine de bénévoles se sont réunis pour nettoyer la chapelle pour cette occasion.

Le pardon de St Jean, cette année, a eu lieu le 4 juillet 2021.

Durant la messe Paol TETREL s'est fait baptiser. Un baptême à St Jean n'avait pas eu lieu depuis 14 ans, Anna BIHOES en 2006, la fille de Claire et Gaël BIHOES.

En raison de la pandémie, il n'y a eu que la messe, la procession et un pot de l'amitié.



PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Nous vous donnons rendez-vous au mois de Septembre pour la reprise des cours de danse bretonne. Débutants ou confirmés les cours sont ouverts à tous.

En attendant, nous organisons pendant tout l'été (du 1er au 25 Aout) un concours photo ayant pour thème "**la pierre et le végétal**". Devront figurer sur les photos en association la pierre (bâtie ou non) et le végétal. Trente photographies seront sélectionnées et exposées pendant les journées du patrimoine les 18 et 19 septembre prochains.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous **les photographes amateurs**.

Les mineurs de moins de 18 ans doivent obtenir l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur (autorisation à signer lors de l'inscription). Les photos doivent avoir été prises sur la commune de **Séglien**, le lieu devra être précisé lors de l'envoi des clichés. L'originalité et la difficulté de la prise de vue seront des critères de sélection.

Le règlement et le formulaire d'inscription du concours sont disponibles sur la page facebook de l'association « Plijadur ba'r Vro Pourlet », à la mairie de Séglien ou sur simple demande

lebaron.fabienne@orange.fr

Dans le cas où les conditions sanitaires le permettent, une soirée de projections et de discussions avec les photographes lauréats aura lieu le Samedi 18 Septembre.

C'est le moment de sillonner notre commune et de poser votre regard curieux sur notre patrimoine local!

Fabienne Le Baron

Contacts : lebaron.fabienne@orange.fr

06 - 78 - 90 - 48 - 79

SÉGLIEN (56)



Concours photos



**Du 1^{er} Juillet
au 25 Août
2021**

Pierre et Végétal

Ouvert uniquement aux amateurs

Catégorie enfant (- de 15 ans) Catégorie adulte (+ de 15 ans)

Règlement et inscription sur la page facebook de l'association « Plijadur ba'r Vro Pourlet »

Tél: 06 -78 - 90 - 48 -79 , mail: lebaron.fabienne@orange.fr

Org: Association Plijadur ba'r Vro Pourlet

Dispositif PASS Asso

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID 19, la Région BRETAGNE est à l'initiative d'un nouveau dispositif, le PASS Asso, visant à soutenir le monde associatif particulièrement touché par les conséquences économiques, financières et sociales de la crise.

La Région BRETAGNE propose ainsi aux intercommunalités qui le souhaitent, d'adopter ce dispositif de crise, ouvert jusqu'à la fin de l'année 2021, tout en permettant à la Communauté de communes de conventionner avec ses communes membres afin de n'exclure aucune association.

A l'occasion du conseil communautaire du 18 mai dernier, PONTIVY Communauté a décidé de s'engager dans ce dispositif.

A qui s'adresse le PASS Asso ?

Cette aide s'adresse aux associations du territoire qui répondent aux conditions suivantes :

- les associations loi 1901, déclarées en préfecture, à but non lucratif
- dont le siège social est implanté sur le territoire de PONTIVY Communauté
- exerçant des activités contribuant à la vitalité associative locale de tout secteur (sport, environnement, pratiques artistiques, patrimoine, etc.)
- ayant été contraintes à une fermeture administrative ou ayant subi une baisse d'activités (application des mesures sanitaires, annulation de leurs activités, ...)
- démontrant avoir été empêchée de réaliser ses actions / manifestations / événements / etc...

Où et quand remettre le dossier de demande d'aide ?

Les associations devront remettre un dossier de demande de subvention (*disponible en téléchargement sur www.pontivy-communaute.bzh ou à l'accueil de PONTIVY Communauté*) par voie postale ou par mail avant le 30 septembre 2021 :

à leur mairie de résidence
à PONTIVY Communauté

Attribution de l'aide :

L'attribution de cette aide n'est pas automatique.

Chaque demande fera l'objet d'une instruction par les services des mairies et de la communauté de communes.

Un comité d'attribution, associant les élus de la Communauté de communes et un élu référent de la Région BRETAGNE, se réunira afin d'apprécier la nature des associations aidées et l'ampleur des difficultés auxquelles elles sont confrontées.



Lutte contre le frelon asiatique

L'été s'installe tranquillement, c'est le moment où les reines fondatrices qui auront échappé à notre piégeage printanier, vont quitter leur nid primaire avec leur première progéniture pour bâtir leur nid secondaire. Elles vont s'installer de préférence à la cime d'un arbre soit à une vingtaine de mètres du sol. Attention, nous observons une tendance à ce que les nids soient construits de plus en plus bas. Cette tendance représente un danger lors d'une tonte près d'une haie, des travaux d'élagage ou de débroussaillage. Tout est bon à l'intérieur comme à l'extérieur : un hangar, une serre abandonnée, une ruine, un vieux pneu, une haie, une souche . . .

La taille du nid va alors croître de façon exponentielle pour atteindre son apogée fin septembre. Il est important de détruire ces nids avant, car dès août la reine va élever des centaines d'individus sexués (mâle et femelle). Ces femelles seront fécondées et fourniront les futures reines fondatrices de l'année 2022.

Il faut être doté d'un sens de l'observation développé et avoir un peu de chance (ou de malchance) pour trouver un nid de frelons haut perché dans un arbre. C'est bien souvent à la chute des feuilles que l'on détecte les nids existants ; par contre, s'ils sont plus bas, vous les trouverez plus facilement. Dérangés, les frelons sauront eux aussi vous trouver malheureusement.

Si vous observez ou piègez des frelons asiatiques cet été, cela indique l'existence d'un nid dans un rayon de 500 mètres à 1 kilomètre.

Pour détruire un nid **N'intervenez pas vous-même**. Appelez la mairie (02 97 28 00 66) ou votre référent FDGDON (09 60 14 56 48). Je rappelle que la destruction d'un nid de frelons asiatiques est gratuite pour le « propriétaire » du nid.

La Communauté de Communes de Pontivy et la commune de Séglien abondent à parts égales au coût de l'intervention. Si vous intervenez vous-même cette destruction restera à votre charge sans parler des risques que vous pourriez prendre.

Pour que la lutte soit complète, il faut répertorier tous les nids de frelons asiatiques, même s'ils ne sont pas détruits. Rapprochez-vous de votre référent pour lui transmettre vos observations.

Bonne chasse et l'Apis mellifera mellifera vous remercie.

PATRICK POMMÉ



Nid de frelons asiatiques

Association d'Animation du Pays Pourlet, organisatrice de la « Rando Pourlet »

L'assemblée générale de « L'Association d'Animation du Pays Pourlet » s'est tenue le samedi 27 Mars 2021. Un nouveau bureau a été élu suite au décès brutal de la présidente, Sylvie Bouchilloux, et la démission de la trésorière Marie-Claire Audic.

Nouveau bureau :

Président : Michel Bouchilloux

Trésorière : Michèle Pincivy

Secrétaire : Jean-Charles Le Franc

Créée en 2003 par Sylvie Bouchilloux et Yann Jondot, l'association a pour but de faire connaître le patrimoine culturel du Pays Pourlet, par le biais de randonnées découvertes, d'expositions, de créer des liens entre les communes, les habitants du territoire, les vacanciers, etc.... Un bâton de randonnées sculpté pour l'occasion est le relais entre les organisateurs des différentes communes. Pour rappel, le Pays Pourlet c'est un pays traditionnel composé de vingt communes autour de Guéméné sur Scorff, « capitale » historique. Cette année, seize communes prendront part aux randonnées.

La commune de Séglien organise cette **rando Pourlet** depuis 2008, au mois d'Août. Des bénévoles de la commune œuvrent en collaboration avec la mairie, sur des circuits de 10 km environ. Bénéficiant d'un patrimoine, d'une Histoire et de paysages riches, le succès est au rendez-vous tous les ans à Séglien.

Aucune restriction pour le nombre de participants aux randonnées à ce jour, toutefois les conditions sanitaires pourraient évoluer d'ici là donc nous vous tiendrons informés en temps et en heure.

Petite nouveauté : tous les randonneurs devront avoir désormais leur gobelet personnel pour les collations offertes durant la randonnée. En cas d'oubli, l'association fournira des gobelets recyclés avec son logo au prix de 1.50 euro.

Nous avons besoin de bénévoles pour encadrer la randonnée, si vous souhaitez y participer prenez contact avec la mairie. Le rendez-vous est fixé le **SAMEDI 21 AOÛT à 14H, Place de l'église**

Le calendrier des randonnées est disponible à la mairie, sur le site de la commune ou sur la page facebook de la commune.

En mémoire de Sylvie Bouchilloux « la Randonnée d'Automne » est rebaptisée « **La Balade de Sylvie** » et elle sera réalisée cette année par l'équipe du Croisty **le dimanche 31 Octobre**.

Photo: au premier plan le bâton de randonnée relais entre les communes , Yann Jondot fondateur de l'association, Michel Bouchilloux président, Jean-Charles Le Franc, trésorier



ANNONCES ET BREVES

AGENDA

SUITE AUX NOUVELLES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR
NOUS NE PUBLIONS PAS D'AGENDA NE SACHANT NI QUAND
NI COMMENT IL SERA POSSIBLE D'ORGANISER UN EVENEMENT



Les commerçants et les artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

Horaires d'ouverture du bureau de poste :
Rue Yves LE CALVE 56160 SEGLIEN

Lundi – mardi – mercredi – vendredi :
13h30 – 16h00
Jeudi : 14h45 – 16h30



Téléphone : 02 97 28 01 32

Infos pratiques

Mairie

1, rue Yves Le Calvé
56160 Séglien

Tél : 02 97 28 00 66

Fax : 02 97 28 02 94

Mel : mairie_seglien@wanadoo.fr Site web : www.seglien.fr

Facebook : Commune de Séglien

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-17h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire uniquement sur rendez-vous

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles.

Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :

32 37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :

39 19

Centre antipoison :

02 99 59 22 22

Drogue info-service :

0800 23 13 13

Référent frelon asiatique :

09 60 14 56 48

« Les Cavaliers du Mont Segal »

Plusieurs circuits équestres passent par Séglien et nécessitent un entretien régulier. Le 14 mars dernier, Marie Christine ROUÉ, habitante de la commune et présidente de l'association **Les Cavaliers du Mont Segal**, accompagnée de pas moins de 24 bénévoles s'est employée à ré ouvrir le chemin de randonnée de l'Équibreizh. L'association reçoit une subvention du CDTE pour l'entretien et le balisage des chemins de randonnée Équibreizh sur les circuits départementaux.

Depuis l'intervention des sous-traitants d'Enedis, un monticule de branchages condamnait toute circulation, équestre tout autant que pédestre ou cycliste. Ils se sont retroussés les manches afin de dégager plus d'un kilomètre de sentier, tout en respectant la distanciation physique, ce qui n'est pas trop difficile en maniant tronçonneuses et débroussailleuses. Merci aux propriétaires riverains qui ont autorisé l'accès à leurs parcelles et ont facilité l'évacuation des branchages. Le chemin qui passe sous les éoliennes peut désormais accueillir à nouveau les randonneurs.

Marie Christine ROUÉ, présidente de l'association « Les Cavaliers du Mont Segal »

Contact :

Siège social Mairie de Malguénac

cavaliersmontsegal@gmail.com

Association loi 1901 affiliée au Comité Départemental du Tourisme Équestre.

